



Renouvellement de la carte de séjour salarié

Par **Smailou**, le **14/05/2010** à **23:46**

Bonjour,
Actuellement j'ai une carte de séjour salarié d'un an depuis Mai 2009 et je vais la renouveler la semaine prochaine, mais le problème mon contrat se termine fin Aout. Au niveau de la préfecture ils m'ont dit qu'ils vont me renouveler ma carte jusqu'à la fin du contrat cad une carte de séjours qui s'expire fin Aout!!
Je veux savoir est ce que je peux avoir le droit de toucher à mes droits de chômage, car je travaille depuis deux ans?? Sachant pour s'inscrire au chômage il faut avoir une carte de séjours, et moi ma carte de séjours va être expiré fin Aout??
Et au niveau de la préfecture est ce qu'ils peuvent me renouveler ma carte de séjours à partir de septembre??
Merci pour vous,
Bonne soirée,
Smailou